



S'installer en agriculture

Un objectif personnel et professionnel

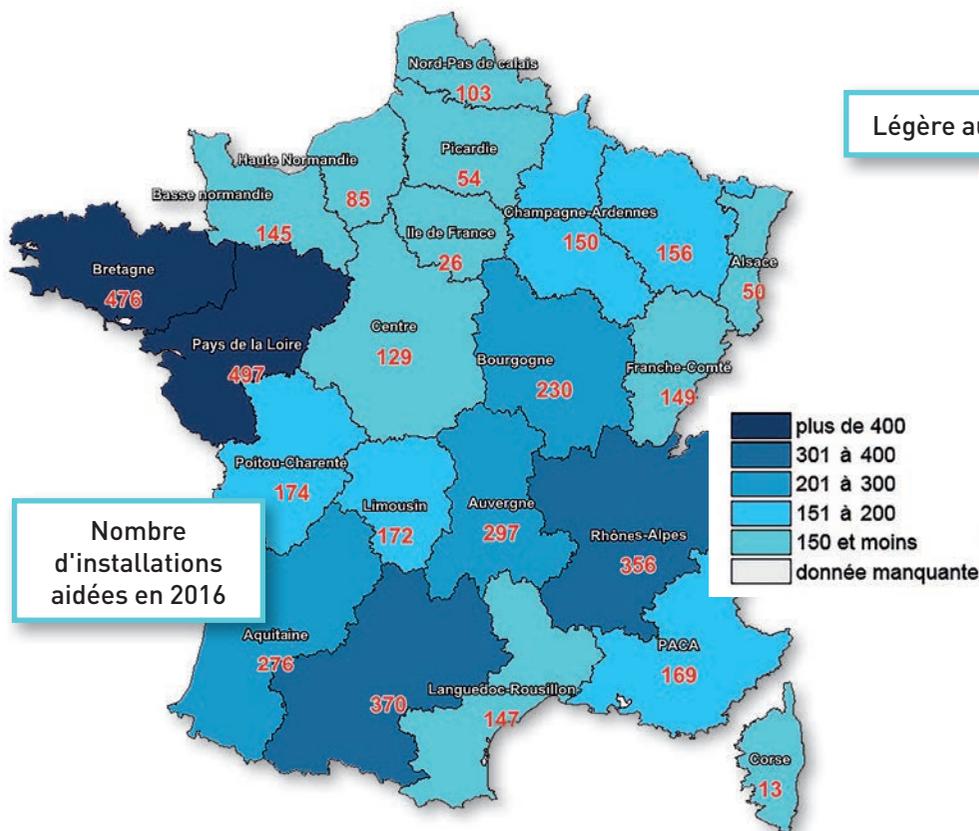
En 2016, la Bretagne a conservé sa deuxième place nationale pour le nombre de ses installations aidées en agriculture. 476 personnes ont ainsi concrétisé leur projet de devenir chef d'exploitation. Au regard des crises dans la plupart des productions, ce niveau d'installation reste plutôt élevé et illustre une véritable dynamique de projet. Tous les candidats à l'installation témoignent de la même volonté de devenir agriculteur, avec ou sans les aides destinées à consolider des projets de plus en plus variés. Bref, l'installation est à l'image d'une agriculture en perpétuel mouvement. Mais elle est une étape clé dans l'accession au statut de chef d'exploitation, qui

ne laisse aucune place à l'improvisation. C'est toute l'ambition des dispositifs d'accompagnement mis en place, notamment le plan de professionnalisation personnalisé (plus connu sous le nom de 3P) et son stage 21 heures.

Là, les candidats à l'installation échangent sur leurs projets respectifs et le passent au crible du réel. Cette mise en condition, loin de décourager, ne fait que renforcer la motivation à devenir agriculteur, avec ou sans associé, en filière longue ou en vente directe, en conventionnel ou en bio mais en ayant toujours à l'esprit de transformer le projet en réussite personnelle et professionnelle.

L'installation aidée 2016 en Bretagne

Les tendances



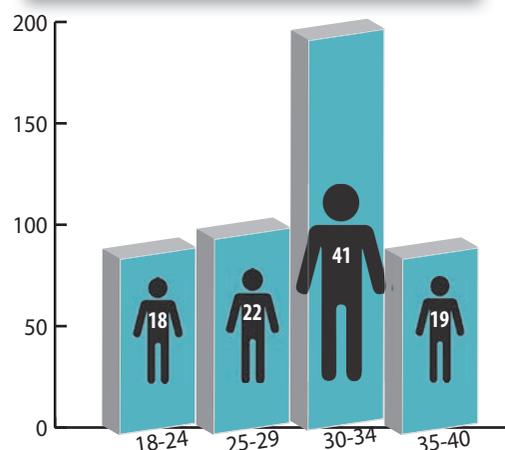
Nombre d'installations aidées en 2016

La région Bretagne maintient son deuxième rang national avec 476 installations (dossiers DJA agréés) en 2016, après les Pays de la Loire. Au niveau national en 2016, ce sont 4250 projets qui ont vu le jour.

UNE GRANDE DIVERSITÉ DES PROFILS ET DES PROJETS D'INSTALLATION

On s'installe à tout âge : avec une moyenne de 29,8 ans. La plupart des porteurs de projet ont eu une expérience professionnelle avant leur installation : 68 % ont eu un

L'âge des porteurs de projet (en %)



Légère augmentation du niveau de formation



emploi salarié dans le secteur agricole ou para agricole ; 16 % dans un autre secteur et 12 % sont demandeurs d'emploi. Stabilisée à 24 % depuis 10 ans, la proportion de femmes évolue peu, elles s'installent en moyenne à 32 ans, souvent en production laitière (41 %), et/ou dans des projets associant vente-directe, transformation (34 %) et AB (33 %).

HORS CADRE FAMILIAL ET NON ISSUS DU MILIEU AGRICOLE

27% des nouveaux installés ne sont pas fils ou filles d'exploitant... même si on retrouve très souvent des grands-parents, oncles,

agriculteurs. Cette donnée est relativement stable. Corrélié à ce constat, 37% des installations se font hors du cadre familial, notamment dans le cadre de remplacement d'associés et la moitié de ces installations sont le fait de porteurs de projet non issus du milieu agricole, l'autre moitié est représentée par des enfants d'exploitants s'installant chez des tiers. 8% sont des projets de création et non de reprise.

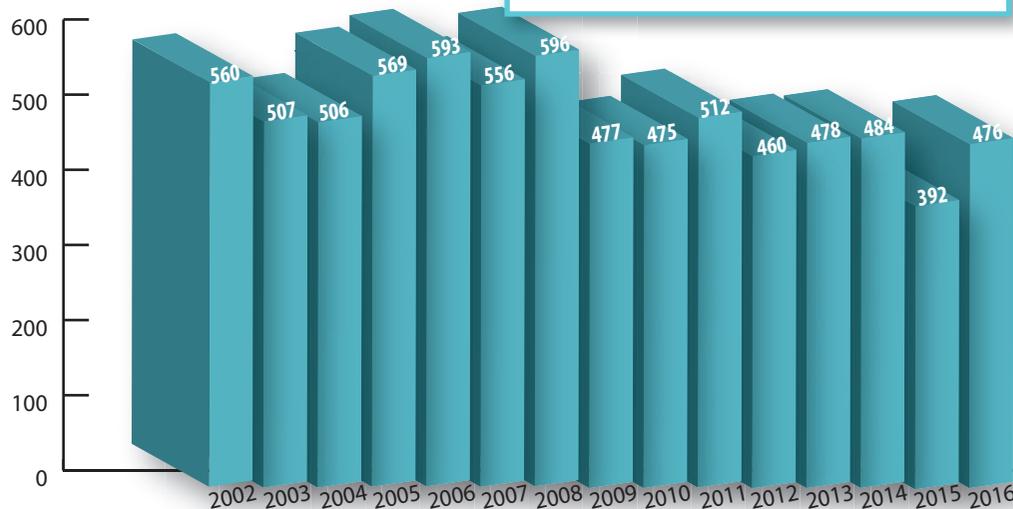
Par ailleurs, 72% des installations se font en société : 53% en Gaec, 17% en EARL et 28% en individuel. La surface moyenne à l'installation atteint en moyenne 85 ha, mais cette moyenne cache de grosses disparités en fonction des productions et statuts.

La palette de productions est très large (voir graphique), et quelques modes de valorisation spécifiques ont continué à progresser en 2016 : + 24% en agriculture biologique, +22% avec vente direct et +12% avec atelier de transformation.

Marie-Isabelle Le Bars

Cheffe du service installation-transmission
Chambres d'agriculture de Bretagne

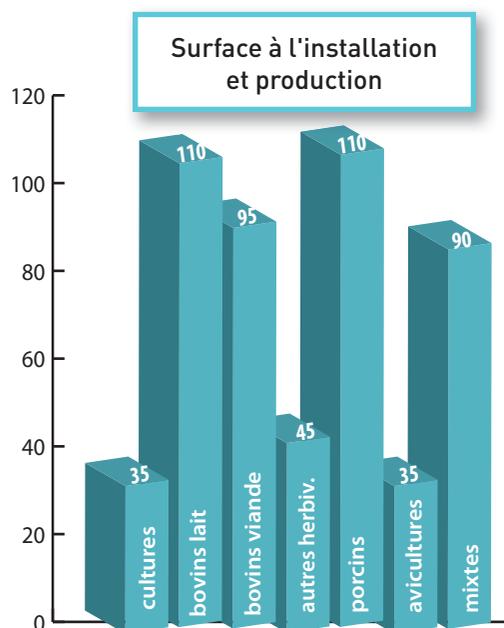
Évolution installations aidées Bretagne



Êtes-vous prêt(e) à devenir chef(fe) d'exploitation agricole ?

La plupart des chambres consulaires, chambres de commerce et d'industrie notamment, proposent aujourd'hui au porteur de projet une auto-évaluation afin qu'il puisse identifier ses forces et ses faiblesses, prendre conscience de son potentiel de "créateur d'entreprise". Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, il s'agit de connaître ses aptitudes, ses compétences et attitudes dans les différentes situations que recouvre le pilotage d'une entreprise. Et pourquoi pas en agriculture ? Car aujourd'hui, c'est bien le pilotage d'une entreprise que doivent réussir les nouveaux agriculteurs. C'est un métier, des "savoir-faire", animé par la passion du vivant, mais aussi une multitude d'autres compétences qui relève aussi du "savoir être".

Cela peut paraître succinct, voire réducteur ou stéréotypé. Pourtant il est important que ces questions soient abordées et que la prise de conscience, la connaissance de soi et de ses talents soit réelle pour réussir son installation, se réaliser pleinement et savoir s'adapter aux nouveaux enjeux de l'agriculture. Le métier a changé au cours des 20 dernières années, et les profils de porteurs de projet aussi. Ces questions seront abordées dans le cadre du dispositif de professionnalisation personnalisé 3P animé par la chambre d'agriculture et leurs partenaires.



- cultures céréales - légumes
- maraîchage
- fleurs - horticulture
- bovins lait
- bovins viande
- ovins
- caprins
- équins
- porcs
- aviculture
- mixtes - autres

Testez-vous !

	OUI	NON
J'aime les défis	●	●
Je suis à l'aise dans les situations complexes	●	●
Je suis curieux et cherche continuellement à découvrir, à apprendre	●	●
J'essaie de tirer des leçons de mes échecs	●	●
J'essaie toujours de prendre des risques calculés	●	●
J'aime l'autonomie et je l'assume	●	●
J'ai de grandes capacités de travail	●	●
J'anticipe les événements pour agir efficacement	●	●
Je peux changer mes méthodes si le contexte change	●	●
Je sais travailler avec les autres, m'entourer, déléguer	●	●

Ce test vous indiquera votre profil, vos "plus" et vos "moins", les domaines dans lesquels vous avez des "talents" et ceux qu'il vous faudra travailler ou pour lesquels il vous faudra vous entourer de personnes compétentes.

Une majorité de OUI (6 à 10)

Vous êtes un entrepreneur ! Vous savez construire un projet, l'analyser, vous entourez, faire vos choix, vous former, innover.. le potentiel est là, il faut aussi bien sûr maîtriser les dimensions techniques et économiques de votre projet... et réunir les conditions de réussite : Démarrer votre 3P, et si besoin une formation qualifiante, vous serez prêt !

Aucune majorité ne se dégage (4 à 6 de OUI/NON)

Vous avez de nombreux atouts, mais il va falloir vous entourer et être bien accompagné pour trouver les bons leviers d'actions, et sécuriser votre projet... grâce à de bons outils, méthodes, ou/et d'autres compétences, que ce soit avec des associés / salariés ou en délégation : Démarrer votre 3P, les conseillers sont là pour trouver avec vous les leviers d'actions, les formations adaptées, les pistes de travail et vous aider à prendre les bonnes décisions...

Une majorité de NON (6 à 10)

Vous n'êtes pas à l'aise sous la casquette de chef d'entreprise. Questions de maturité ou de profil ? Prenez le temps de réfléchir, d'avoir d'autres expériences, dans le salariat par exemple.. avant de vous lancer. Des actions d'émergence de projet peuvent être proposées au PAI, formations, visites d'exploitation et rencontres d'autres porteurs de projet ou agriculteurs, .. pour vous aider à prendre la bonne décision.

→ PRATIQUE

Pour en savoir plus sur l'installation agricole en Bretagne, vous pouvez consulter le site www.eoloas.net ou demander la brochure "Création - Reprise - Transmission des exploitations agricoles - Les Chiffres clés - Bretagne 2016" édité par les chambres d'agriculture de Bretagne.



Éric Touzard

Élu en charge de la transmission à la chambre d'agriculture de Bretagne

"L'agriculture, c'est aussi un projet de vie"

→ **Plus d'un tiers des installations en agriculture se fait hors transmission familiale. Comment expliquez-vous cette tendance qui se confirme d'année en année ?**

Éric Touzard. Cela fait une dizaine d'années qu'un tiers des installations se fait hors cadre familial. Plus de la moitié d'entre elles sont réalisées par des enfants d'agriculteurs qui s'installent sur une exploitation autre que celle des parents, parce que ceux-ci ne sont pas encore en âge de prendre leur retraite ou parce que l'un des enfants en est déjà ou en sera le repreneur. Mais il arrive que ces nouveaux installés issus de familles d'agriculteurs veuillent mener leur propre projet hors d'une transmission familiale. L'autre moitié de ces installations hors cadre familial, ce sont tous ceux et celles qui ne sont pas issus du milieu agricole et font un choix de vie en même temps qu'un choix professionnel de devenir agriculteur. Là aussi, il y a une grande diversité de situations et de projets. Certains d'entre eux vont suivre un schéma d'agriculture conventionnelle. Mais c'est dans ce public des non issus du milieu agricole que l'on rencontre le plus de nouveaux installés développant des projets plus variés et différents de l'agriculture conventionnelle. Nous, chambres d'agriculture, avons la mission d'accompagner sans distinction tous les types de projets, les plus classiques comme les plus nouveaux.

→ **L'installation hors cadre familial est-elle si différente d'une installation à la suite de ses parents ou avec eux ? Nécessite-t-elle des accompagnements particuliers ?**

E.T. La première préoccupation d'une personne qui souhaite s'installer hors cadre familial est de rechercher et de trouver l'outil qui lui permettra de mener son projet. C'est là la grande différence avec une installation à la suite des parents pour laquelle l'outil existe et est transmis en famille. Hors cadre familial, il faut trouver l'exploitation qui correspond au projet, le foncier qui ira avec. Cela fait aussi partie de notre mission d'accompagner cette recherche, c'est tout le travail des conseillers du répertoire départ installation (RDI), cet outil, consultable notamment sur internet, permet au porteur de projet de repérer des exploitations agricoles qui, aujourd'hui, sont identifiées comme étant sans repreneur. Le RDI permet ensuite la mise en relation entre les cédants et les porteurs d'un projet d'installation. Tous les mois, le RDI publie dans Terra, la liste des exploitations reprenables. À ce jour, près de 350 exploitations sans repreneur sont ainsi identifiées sur ce RDI, ce qui, en 2016, a permis plus d'une centaine d'installations en Bretagne, qu'elles soient aidées ou non. Ce en quoi une installation hors cadre familial est différente, c'est aussi dans l'accompagnement des futurs installés. Certains d'entre eux bénéficient déjà d'une formation agricole, mais pas tous. Nous devons aussi répondre à cela, en leur proposant une formation adaptée à leur projet.

→ **Plus du quart des nouveaux installés n'est pas issu du milieu agricole et beaucoup de projets sont menés en dehors des modèles conventionnels en filière. L'agriculture n'est-elle pas en train de changer de visage ?**

E.T. Bien-sûr, l'agriculture évolue, mais elle l'a toujours fait. Aujourd'hui, la diversité des projets d'installation est un fait marquant, avec l'émergence du maraîchage par exemple, mais aussi d'une filière équine. L'agriculture est diverse dans ses productions et c'est une grande richesse pour notre région.

Et aujourd'hui, tous les types d'agriculture trouvent place. Y compris l'agriculture sociétaire puisque beaucoup de nouveaux installés deviennent agriculteurs dans des structures existantes en recherche d'un nouvel associé. Le plus important pour moi, c'est que cette diversité de projets qui renouvellent l'agriculture soit accompagnée comme il faut. Et il faut aussi souligner qu'en même temps que de nouveaux types de projets d'installation émergent, les projets plus classiques sont également nombreux. Nous avons enregistré en 2016 plus de 450 installations en Bretagne, dont un grand nombre d'installations en conventionnel. Et les projets eux-mêmes évoluent après la phase d'installation. On le voit bien avec les conversions en production laitière en bio par exemple dont le nombre augmente en phase avec les attentes sociétales et le marché.

→ **Comment expliquez-vous que malgré la crise agricole, le nombre d'installations ne diminue pas ?**

E.T. C'est vrai, le nombre d'installations en agriculture reste élevé en Bretagne. En 2016, nous avons même constaté un niveau plus élevé qu'en 2015, d'abord parce qu'un certain nombre de projets avaient été différés en 2015 et se sont finalisés l'année suivante. Mais il y a une autre explication beaucoup moins mécanique, c'est que la motivation des porteurs de projets en agriculture est plus forte que les raisons de renoncer à devenir agriculteur. L'agriculture, c'est aussi un projet de vie. Les personnes qui choisissent l'agriculture le font avec conviction et ténacité, peut-être même en prenant des risques que n'ont pas pris leurs prédécesseurs. Il faut en tenir compte et ajuster nos accompagnements pour leur permettre de se donner tous les moyens de réussir, le contexte de la volatilité fait que les prises de risques seront plus importantes qu'elle ne l'étaient. Il faut seulement que les jeunes qui s'installent aient bien conscience de cette réalité et l'intègrent dans leurs projets. Mais la volatilité des cours n'est pas le seul aspect à prendre en compte, il y a aussi l'aspect travail ou encore l'aspect social et humain. Il ne faut sous-évaluer aucune difficulté potentielle mais au contraire les intégrer dans le projet lui-même.

Propos recueillis par **Paul Jégat**

Construire un système laitier cohérent

Depuis la suppression des quotas en production laitière au 1^{er} avril 2015, les projets d'installation en lait s'accompagnent d'une augmentation conséquente des volumes à produire. Sur une structure existante de 400 000 l de lait, il n'est pas rare de doubler le volume à produire. Voici quelques points de vigilance pour bâtir un système de production cohérent et résistant, dans un contexte de prix fluctuants.

Dans un premier temps, le potentiel de volume à produire peut être défini à partir du foncier dont dispose le jeune producteur à l'installation. Avec un repère de 8 000 litres de lait par hectare SAU, pour 100 ha, ce sera 800 000 litres de lait qu'il sera possible de produire si toute la surface est consacrée à la production laitière. Dans des secteurs où les conditions pédo-climatiques sont plus séchantes ou de moindre potentiel fourrager, il faudra descendre ce repère à 6 000 litres de lait par hectare. Ces repères permettent de couvrir les besoins fourra-

gers du troupeau quel que soit les années climatiques. Tendre vers 10 000 litres de lait et plus par ha SAU, ce sera construire un système de production sur le "fil du rasoir" dépendant des dérobées, des concentrés donc plus coûteux et parfois ne pas atteindre les objectifs de production fixés.

Bien connaître le potentiel de production de son troupeau

Pour produire ce volume de lait supplémentaire, le futur éleveur laitier est tenté de miser sur une augmentation du lait par vache : passer de 6 500 litres à 8 000 litres de lait vendus par vache. Dans cette approche très théorique, on diminue le nombre d'animaux : moins de vaches à loger et à traire, moins de capacités de stockage à envisager. Mais le jeune producteur prend en main un cheptel existant avec son potentiel laitier. Pour un niveau de production, l'efficacité de la ration est toujours perfectible. Mais aller chercher 1 000 à 1 500 litres de lait par vache en plus passera nécessairement par une augmentation conséquente des concentrés. Rappelons qu'au-delà de la ration de base équilibrée, la production de lait augmente de 1 litre pour 1 kg de concentré de production distribué. Ce choix conduit à une

flambée du coût alimentaire sans garantie d'atteindre les 8 000 litres de lait attendus.

Tendre vers 80€ de coût alimentaire par vache laitière

Enfin, la réussite du projet d'installation tient aussi dans l'efficacité économique du système de production que l'on aura bâti. Un bon EBE (Excédent Brut d'Exploitation) permettra d'envisager des investissements indispensables surtout dans une phase de croissance de l'outil de production et de bien rémunérer la main d'œuvre. Il implique une bonne maîtrise des charges et principalement le coût alimentaire. A court terme, le coût alimentaire vache laitière doit tendre vers 80€/1 000 litres de lait pour une production attendue de 8 000 litres de lait vendus quel que soit le système de production mis en place.

Rappelons que lorsque l'on choisit d'agrandir un atelier lait, c'est pour satisfaire avant tout la rémunération de l'éleveur, sans générer une charge de travail conséquente.

Céline Bessou et Céline Favé

Conseillères lait
Chambres d'agriculture de Bretagne

La licence pro agrimanager, "une très bonne préparation à l'installation"



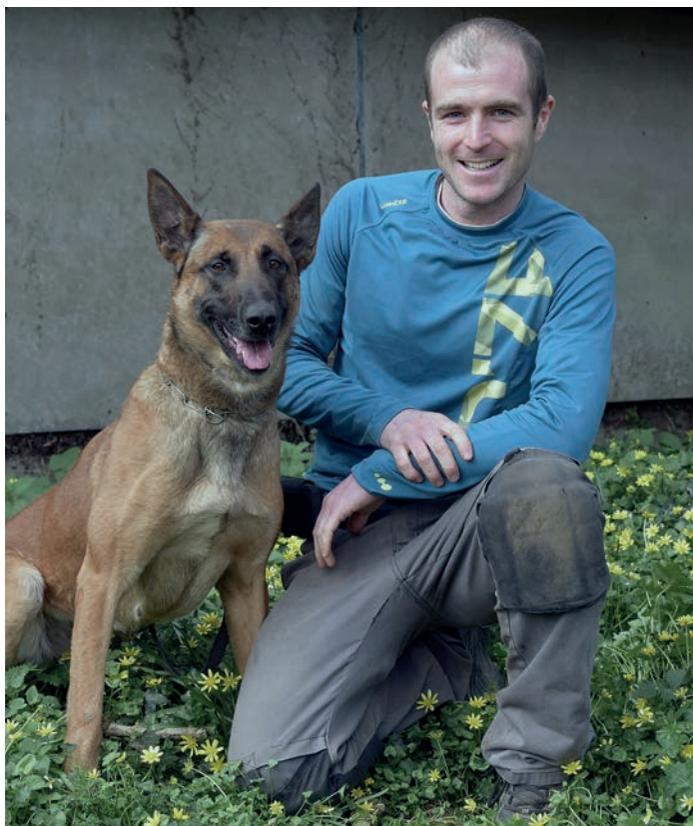
C'est fait. Depuis janvier, Esla - 23 ans - est agricultrice, installée en Gaec avec son père sur une ferme laitière à Baudreville (50). Elle a fait le grand saut, mais pas n'importe comment. Déjà titulaire d'un Bac S, d'un BTS européen productions animales (avec un an d'études en Angleterre), elle voulait être encore plus sûre de ses compétences. Sur les aspects gestion-comptabilité-stratégie, elle avait - dit-elle - "l'impression d'un gros manque" qu'elle a comblé en optant pour une licence pro Agrimanager, dispensée par les chambres d'agriculture de Bretagne à Pontivy. 14 mois de formation pour se préparer encore mieux à sa future installation et "trouver le recul" nécessaire sur son projet. Et elle ne regrette pas. "C'est une très bonne préparation à l'installation" qu'elle a mis à profit en réalisant la partie pratique de sa formation sur sa future exploitation.

Paul Jégat

"Sortez de chez vous les gars, foncez"

Depuis six ans, Thibault Le Masle a rejoint l'Earl Familiale Ar Voustoer d'Inguiniel, avec 2 000 m² de volaille. A 28 ans et bientôt nouveau papa, ce monsieur 100 à l'heure s'impose de "lever la tête du guidon", de se former, honorant ses engagements de JA ou de pompier volontaire, "parce que ça vaut le coup".

"La vie, j'aime quand ça va à fond la caisse". Il est comme ça Thibault Le Masle, rapide, sympa et sociable. "J'essaie de parler plus calmement, j'ai fait du théâtre, ça aide", s'amuse-t-il. Alors, sans prétention, il raconte son samedi à participer à un concours canin, son dada, et le dimanche, à servir au bar du Trail de l'agriculture organisé par JA 56 et avec qui il s'est engagé. Responsable cantonal, membre du bureau, il défend le dossier foncier, "parce que ça ne sert à rien de rester à ronchonner sur ta ferme, il faut s'investir. J'ai l'impression qu'on fait avancer des choses et que nous ne perdons pas notre temps au sein des JA". Il aura fait tout ça, sans oublier sa petite famille qui fait briller ses yeux et qui va s'agrandir, et le travail à l'élevage, lui aussi "primordial". Ce, en semaine et tous les week-



➤ Thibault Le Masle, 28 ans, est installé depuis 6 ans à Inguiniel en volaille.

ends sur l'exploitation, s'octroyant avec sa compagne, "une semaine de vacances par an".

Se sentir utile

"On fait avec ce qu'on a. Et avec une petite structure, il ne faut pas se rater. Ce qui est perdu ne se rattrape pas". Alors, il est exigeant Thibault, "pointu et technique, c'est ça qui est intéressant. En pintade ou coquelet expédié en frais jusqu'au Japon, on est sur un marché de niche qui paye correctement. Mais l'annonce du poids est à 30 g près, et une semaine avant l'abattage, pour avoir les primes. Tous les 28 jours, on est en vide. Je veux que ce soit carré", dit-il capable de faire son petit tour à 22h30 le soir, parmi ses poussins et d'y retourner à 7h30 le lendemain matin. "C'est ce qui fait le revenu, on n'est pas à une heure près". Un troisième bâtiment de 1 000 m² complète la partie volaille ainsi qu'un atelier porcin de multiplication avec 800 places, plutôt le domaine de son père. Ils se partagent à deux les 75 ha de cultures, "en semis direct et TCSL", sa maman venant en appui sur la partie volaille. Il est apiculteur à ses heures, "pour montrer que nous, agriculteurs, nous ne

détruisons pas les abeilles. Les auxiliaires, c'est primordial pour nous", insiste-t-il. Il aura fait ceci sans oublier son astreinte quotidienne comme pompier volontaire, y compris un week-end sur trois, ce depuis ses 19 ans. "On n'a que 200 interventions par an. Il y a l'esprit copains, ça fait sortir et puis, je me sens utile". Non qu'il coure après les responsabilités, mais "je vois des gens qui auraient plus de temps que moi mais personne ne lève le doigt pour y aller. C'est dommage. Si personne n'y va, il n'y aura plus rien ici".

Avec des priorités

Pour y parvenir, côté professionnel, Thibault Le Masle s'est fixé des priorités. "La première, c'est mon boulot puis les JA". Et s'il dit dormir peu, il enchaîne, "ce n'est pas une solution, avec l'arrivée de notre deuxième enfant, je vais devoir lâcher des choses", comme il l'avait fait à l'arrivée de "son gamin" pour le théâtre et pour le Téléthon. En attendant, il s'est organisé, grignotant des minutes "pour passer lors du goûter de Titouan ou pour le petit dèj en famille du dimanche", sacré. Et il évite le temps perdu, "on a un peu de stock, j'ai des listes préparées au fur et à mesure". Il a aussi conçu son matériel, "ma dérouleuse à papier. J'y ai réfléchi, je bricole quand il pleut. Je ne perds plus de temps", idem pour la réalisation de son container à poussins. "J'essaie de me casser la tête pour gagner du temps et moins me casser le dos. Si on doit bosser jusqu'à 65 ans...". Il dit aussi avoir mis beaucoup d'activités en veilleuse durant ses deux premières années d'installation, pour y revenir ensuite. "Mais on a tous des activités, mon père du karaté, ma mère le théâtre. Tout le monde peut se dégager rien qu'une heure dans la semaine pour faire quelque chose, juste courir. Quand on revient ensuite sur l'exploitation, on a la pêche, c'est communicatif. Alors les gars, sortez de chez vous, engagez-vous, formez-vous, allez-y foncez".

Continuer à se former

C'est une opportunité qui l'a poussé à s'installer à 22 ans, et reprendre les deux bâtiments que son voisin venait de lui proposer, le départ à la retraite sonnait. "Je me suis lancé". Un regret ? "Ne pas avoir poussé jusqu'au BTS", dit-il, titulaire d'un BEP agricole, puis d'un BPREA fait à Kérel en alternance, sans oublier son CAP de maçon et ses saisons de salarié. "Le BPREA, c'est un très bon niveau technique, le BTS m'aurait aidé à aller plus vite notamment pour les aspects administratifs", estime-t-il. Initié par son père aux TCSL, il en est devenu adepte. Alors Thibault n'hésite pas à se former, depuis chez lui "tous les soirs, j'y vais, un forum où j'apprends, j'échange". Passionné, il a intégré le groupe initié par son père au sein du GVA de la Terre aux Iles, toujours sur le semis direct et les techniques culturales sans labour, adhérant également à l'association BASE. "On se forme, on teste, on échange, on se plante, on progresse...".

Bien s'entendre avec ses associés, clés de réussite des projets d'installation

Au-delà de la mise en commun des moyens de production, la réussite du projet d'installation en société est très liée à la capacité des personnes à travailler et à décider ensemble. La prise en compte de cette dimension humaine est fondamentale pour que chacun s'épanouisse pleinement et pour la réussite économique et financière du projet.

→ QUELQUES CLEFS POUR PARTIR SUR DE BONNES BASES

Certes, se mettre en société, c'est gagner en souplesse, en sécurité, en capacité de développement, ou en temps libre. Ces avantages seront obtenus à condition d'accepter de perdre une partie de son autonomie personnelle et de ses certitudes, d'être prêt à prendre du temps pour décider à plusieurs, à faire des concessions.

→ PAS DE PRÉCIPITATION !

Tout projet d'association nécessite de prendre le temps de la réflexion. Avant de s'engager, travailler sur l'exploitation avec ses associés est indispensable pour que chacun mesure sa capacité à travailler, à décider avec l'(les) autre(s). La réflexion commune permet de vérifier si les objectifs généraux de l'exploitation sont cohérents avec les objectifs personnels et professionnels, avec les valeurs de chacun des associés. Se mettre en société implique donc de se poser des questions sur soi, sur ses besoins, sur son projet de vie. La préparation du projet met en lumière des

points communs, mais aussi parfois des divergences. Alors il en découle de nouvelles questions : est-ce qu'on les accepte ? Comment peut-on s'adapter à ces différences ? Comment peuvent-elles être valorisées ? Dans une société familiale ou entre tiers, les associés en place doivent être prêts à mettre les choses à plat avec le nouvel associé pour formuler un nouveau projet commun et partagé, en s'interrogeant sur quelles orientations on donne à l'exploitation à moyen terme, avec quels moyens, de quelle façon va-t-on aller vers le cap fixé ?

→ "EST-CE QUE JE VAIS RÉUSSIR À PRENDRE MA PLACE ?"

C'est une préoccupation très souvent formulée par les jeunes qui préparent un projet d'installation en société. Sous-entendus : dans l'exploitation en place, quelles responsabilités je vais pouvoir prendre ? Où est-ce que je vais être reconnu ? Comment je vais pouvoir participer aux décisions ? Les aspects d'organisation du travail, du partage des responsabilités, contribuent à définir la place de chacun. Ils sont à discuter et à clarifier lors de la rédaction du règlement intérieur qui précise aussi la gestion des temps d'absence, l'organisation des temps de réunions... Attention, le cadre de fonctionnement posé au départ de la société devra s'ajuster au fil de l'eau selon les besoins de chacun et les évolutions de l'exploitation.

→ PRENDRE SOIN DES RELATIONS

Rien n'est acquis d'avance ! C'est à chacun d'entretenir les relations avec ses associés ; la communication au quotidien est de toute évidence un facteur clé pour construire la confiance, se comprendre. Oser dire ce qui va et ce qui ne va pas, avec les mots appro-

priés, est un levier essentiel pour surmonter les difficultés et prévenir les conflits. A l'image du bilan économique et financier posé chaque année, faire un bilan humain régulier de sa société aide à parler des relations, donne l'opportunité de soulever des problèmes et d'apporter des ajustements nécessaires. Ce bilan peut être mené avec un conseiller "relations humaines". La création d'un bureau ou lieu Gaec sur l'exploitation, convivial, avec tous les documents de l'exploitation facilite également le fonctionnement quotidien d'une société.

Annette Hurault

Groupe relations humaines
Chambres d'agriculture de Bretagne

Des formations pour se préparer aux relations entre associés

La chambre d'agriculture de Bretagne propose des formations sur la thématique des relations entre associés : quelles sont les bases d'une bonne association ? Elles sont organisées dans chaque département à destination des porteurs de projets qui ont un projet d'installation en association familiale ou entre tiers et de leurs futurs associés. Quelques éléments du contenu du programme : Construire et valider le projet commun et partagé - Bien communiquer - Prévenir les conflits - Définir les clés de la décision à plusieurs - Partager les responsabilités et répartir l'organisation du travail - Préparer la rédaction du règlement intérieur de sa société.



FABRICANT DE CHARPENTES METALLIQUES DEPUIS PLUS DE 30 ANS
BATIMENTS AGRICOLES ET INDUSTRIELS - COUVERTURE - BARDAGE
KIT COMPLET (A vos dimensions, réalisation des plans, conseils techniques pour le montage...)



- Hangars de stockage
- Stabulations
- Fumièrees couvertes
- Poulailleurs...



CONSTRUCTIONS METALLIQUES CONNAN - ZI de la Gare d'Uzel - 22460 ST HERVE
Tél. 02.96.26.21.39 - Fax 02.96.28.80.54 - com@cmc22.fr - www.batikit.fr

La pépinière du Bord de mer a retrouvé une nouvelle jeunesse



> Si Corentin Arzur et Jean-Baptiste Le Meur ont repris la pépinière du Bord de mer, à Landunvez, à l'automne dernier, Gilbert et Gaëlle, les cédants, sont encore très présents pour les conseiller.

Installés depuis 1978 à Landunvez (29), Gilbert et Gaëlle cherchaient des successeurs pour leur pépinière. C'est chose faite depuis l'automne dernier : après un stage de pré-installation de trois mois, Jean-Baptiste et Corentin ont repris les rôles de l'entreprise spécialisée dans la production de plants de bord de mer.

C'est l'histoire d'une rencontre qui doit tout au hasard... ou presque ! "Nous approchions de l'heure de la retraite et cherchions un repreneur", indiquent Gilbert et Gaëlle, pépiniéristes à Landunvez depuis 1978. "L'idée de nous installer à notre compte nous trottait dans la tête", reconnaissent Corentin et Jean-Baptiste, tous deux titulaires d'un BTS aménagement paysager. Et c'est au hasard d'une petite annonce qu'ils se rencontrent. "On était venus acheter un solex, on est repartis avec une pépinière".

Partager les responsabilités

"On en parlait depuis quelques temps déjà à tous ceux qui pas-



saient par là, reconnaît Gilbert. Ça a fini par marcher". Et même un peu plus tôt que prévu car, renseignements pris, la retraite à 60 ans ne sera pas pour lui, malgré sa carrière longue. "Qu'importe ! Pendant un an ou deux, je vais faire des travaux d'aménagement de jardins". Corentin et Jean-Baptiste, eux, n'ont pas non plus hésité bien longtemps avant de prendre leur décision : venus à la pépinière du Bord de mer pour la première fois en novembre, ils entament leurs premières démarches dès le mois de janvier. Salariés dans la même entreprise de paysage, ils ont eu le temps d'apprendre à se connaître et partagent la même volonté de travailler à leur compte. "Mais c'est plus sécurisant de s'installer à deux, rajoute Jean-Baptiste. On partage les décisions". Une organisation qui leur permet aussi de

se libérer un week-end sur deux et de prendre plus facilement des congés.

Tester pendant trois mois

C'est lors d'un rendez-vous à la chambre d'agriculture qu'ils entendent parler du stage de pré-installation, stage qu'ils réalisent en juin, juillet et août 2016, avant de reprendre la pépinière en septembre. Un stage qui a répondu aux attentes des uns et des autres. "Il nous a permis de nous familiariser avec l'outil de production, de prendre nos marques, affirment Corentin et Jean-Baptiste. "Nous en avons profité pour les présenter à tous nos clients", rajoutent Gilbert et Gaëlle. Car, sur les deux hectares que compte la pépinière du Bord de mer, toute la production est vendue en direct aux paysagistes, collectivités, particuliers... "Et la transition s'est faite en douceur", disent-ils tous d'une même voix avant de reconnaître que, pour bien piloter un tel outil, il faut compter au moins une année entière, "un cycle de végétation". Ce qui explique que Gilbert et Gaëlle soient encore présents et disponibles autant que nécessaire pour épauler et répondre à toutes les interrogations de leurs deux jeunes repreneurs.

Chantal Pape

Le 3P, c'est quoi ?

Le 3P, ou Plan de Professionnalisation Personnalisé, est un plan de formation proposé à tous ceux ou celles qui souhaitent s'installer en agriculture, quels que soient leur profil, âge, diplôme... qu'ils demandent les aides à l'installation ou non. Chaque année, en Bretagne, ce sont plus de 700 porteurs de projet qui réalisent leur 3P, se forment, se professionnalisent pour s'installer.

Mis en œuvre par la chambre d'agriculture, en tant que centre de formation labellisé, financé par l'État, la Région et Vivéa, il permet au futur chef d'entreprise de faire le point, avec des conseillers qualifiés, sur ses compétences, expériences, savoirs faire et savoirs être, ainsi que sur les conditions nécessaires aux différentes dimensions du projet, qu'elles soient techniques, économiques, sociales, humaines, environnementales... De ces entretiens découlera le PPP, c'est-à-dire une liste d'actions (stages pratiques, stage 21h, conseils, formations en présentiel ou à distance...) de professionnalisation dont certaines doivent être réalisées avant l'installation et deviennent donc obligatoires pour le candidat souhaitant obtenir les aides de l'État. Il peut aussi comporter des conseils en matière d'actions à réaliser après l'installation. Il s'inscrit comme un véritable label de professionnalisation, gage de réussite des installations de demain. Les formations les plus courantes sont les formations de gestion prévisionnelle et calcul des marges brutes avec analyse de la faisabilité économique de différents scénarios ; en RH : mise en société et entente entre associés, embauche de salariés ; de remise à niveau gestion, analyse économique et financière, régimes fiscal et social, composantes juridiques ; pour les projets en circuits court, des formations spécifiques aux activités d'accueil, démarches de commercialisation... ou encore des formations très techniques axées sur les savoirs faire.

Le stage 21 heures

Le PPP comprend un stage collectif obligatoire pour tous : le Stage 21 heures, d'une durée de 3 jours déclinés en 5 séquences : les démarches pour la création ou la reprise d'entreprise, l'identification des choix personnels et leur impact sur les relations sociales, la gestion des risques, la notion d'agro-écologie, la présentation du projet d'installation. Les différentes séquences permettent d'appréhender toutes les dimensions de la fonction de chef d'entreprise pour faire des choix stratégiques cohérents. Les modalités pédagogiques privilégient les échanges entre les participants, la confrontation des projets, entre eux mais aussi avec différents professionnels, agriculteurs ou autres intervenants. La mixité des groupes tant sur l'âge, l'expérience préalable, la production, le mode de commercialisation..., est une vraie richesse en terme d'ouverture.

Françoise Filet

Responsable équipe installation entreprise Bretagne
Chambres d'agriculture de Bretagne

La prévention, pour des productions saines et sûres

- Dératisation
- Détaupisation
- Traitement de l'eau
- Désinsectisation
- Désinfection
- Rainurage des bétons glissants

Arango Côtés-d'Armor votre expert en hygiène 02 96 01 37 96

Arango Finistère votre expert en hygiène 02 98 95 97 16

Arango Ile-et-Vilaine votre expert en hygiène 02 23 48 25 00

Arango Morbihan votre expert en hygiène 02 97 61 80 80

Arango votre expert en hygiène

Avec ou sans DJA

Dans le cadre de ses missions, la chambre d'agriculture de Bretagne s'attèle chaque année à analyser les chiffres clés de l'installation aidée (bénéficiant de la DJA), à les porter à connaissance de l'ensemble des acteurs avec la volonté de promouvoir le renouvellement des générations en agriculture. Mais auparavant, ces chiffres de l'installation aidée doivent être situés dans le contexte global de l'installation en agriculture. Les données MSA permettent de dessiner les grandes tendances.

En 2015 (dernières données disponibles), 1058 nouvelles immatriculations ont pu être observées dans les registres de la MSA (ce chiffre comprend également les transferts entre époux), dont 721 nouvelles immatriculations de moins de 40 ans. Avec un nombre d'installations aidées stabilisée autour de 480, le taux d'installations aidées en Bretagne se situe autour de 70%. Contrairement aux idées reçues, ce chiffre est relativement stable depuis 2009.

A ces 480 installations aidées, il convient d'ajouter les porteurs de projet de 40-50 ans aidés par la Région, soit une cinquantaine de projets chaque année.

Les 30% de porteurs de projet ne réunissant pas les règles d'éligibilité, n'ont pas la capacité professionnelle agricole et/ou ne démontrent par la viabilité économique de leur projet (plan d'entreprise permettant de dégager au moins 1 Smic à 4 ans) ou au contraire, ont un projet permettant de dégager plus de 3 Smic au bout de 4 ans. Pour quelques porteurs de projet, le statut JA (DJA entre 9 et 24 000 €, avantage fiscaux et sociaux, majoration du PCAEA, priorité SRDEA...) est jugé insuffisamment incitatif au regard des engagements.

Marie-Isabelle Le Bars

Cheffe du service
installation-transmission
Chambres d'agriculture de Bretagne